



# **Procès-verbal du Comité Directeur en date du 30 Août 2021 au Golf de Touraine**

## **Château de la Touche 37510 Ballan-Miré**

**Présents :** François JONEAUX, Christian ROLDE, Jean-Robert NUZZACI,  
Noëlle BORDEAUX, Thierry BASTARD, Roland MARION, Frédéric KOELTZ,  
Jean-Michel JALLET.

**En Visio-conférence :** Marie POUPART-LAFARGE, Jean-Michel CAILLIAU,  
Antonin LUZUY, Nicole DELAOUTRE

**Absents ayant donné pouvoir :**

- Gilles MOREAU a donné pouvoir à François JONEAUX ;
- Jean-Guy SENOCQ a donné pouvoir à Frédéric KOELTZ ;
- Michel NAULEAU a donné pouvoir à Thierry BASTARD;

**Assiste à la Réunion :** Raphaël ARNOULT.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du PV du dernier Comité
2. Point sur l'activité
3. Pass Sanitaire
4. Point Social
5. Point Sportif
6. Point Ecole de Golf
7. Point Touraine Cup et Partenaires
8. Commission Avenir
9. Commission Tarifaire
10. Point juridique
11. Animations à venir
12. Questions diverses

### **1. Approbation du PV du dernier Comité**

Sans remarque particulière ce dernier est adopté à l'unanimité.

## 2. Point sur l'activité

**COTISATIONS** : pas de changement significatif, toujours quelques nouveaux membres au fil de l'eau (8 cet été).

**ACTIVITE** : Le 1er semestre a été bon et nous avons pour le moment un bon matelas tout en sachant que nous avons notre report de l'effort 2020 sur les cotisations.

CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 juillet 2021

Nom du compte	Réalisé au 31/07/2019	Réalisé au 31/07/2021	ECART 2019/2021	BUDGET 2021
Cotisations	561 195 €	596 735 €	35 539 €	573 498 €
BE GOLF		19 398 €	19 398 €	- €
Green fees	125 268 €	101 456 €	-23 812 €	205 746 €
Droits de jeux	18 448 €	17 073 €	-1 375 €	32 000 €
Packs entreprises	9 450 €	26 900 €	17 450 €	12 600 €
Marge du PROSHOP (y compris destockage) - CA 2019 = 67 672 € / CA 2021 = 55 928 €	14 693 €	14 042 €	-651 €	25 000 €
Enseignements	10 900 €	9 635 €	-1 265 €	10 000 €
Practice	30 774 €	35 134 €	4 359 €	47 000 €
Locations matériels	7 401 €	8 481 €	1 079 €	15 000 €
TOTAUX	778 131 €	828 853 €	50 722 €	920 844 €

Les recettes BEGOLF sont à rajouter à la ligne Green-fees.

De manière générale, hormis les dépenses non prévues au budget, ce dernier est bien tenu et permettra, sauf conditions sanitaires défavorables, de réaliser une année bénéficiaire.

Un inventaire du PROSHOP sera réalisé courant septembre 2021.

## 3. Pass Sanitaire

La mise en place de la signalétique liée à son application est plutôt bien respectée. Toutefois la lecture des QR Code génère une grosse perte de temps à l'accueil même si de nombreux membres (+ de 65%) et aussi des visiteurs réguliers (30) ont laissé volontairement leur certificat.

Des contrôles inopinés seront réalisés pour vérifier le respect des règles envers des golfeurs qui vont sur le parcours sans se présenter à l'accueil, de manière délibérée, avant un deuxième contrôle connu des forces de l'ordre.

Le contrôle au Restaurant doit être maintenu pour les Pass sanitaires et doit être accompagné d'une inscription sur un registre.

## **4. Point Social**

Un courrier a été envoyé à tous les salariés pour le Pass Sanitaire, obligatoire pour eux dès le 30 août et dès lors qu'ils sont en contact du public.

Eloise a démarré sa 2<sup>ème</sup> année de BTS en alternance depuis le 16 aout et le dossier d'admission pour Ewan (élève moniteur) est en cours d'instruction. Le coût salarial pour ces 2 contrats d'apprentissage sera neutre car pris en charge par les organismes de formations et les aides de l'Etat.

Nous n'avons pas encore de piste au Terrain pour renforcer l'équipe avec un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

## **5. Point Sportif**

Une gazette relatant les différents résultats vient d'être envoyée

**Individuels :**

Nous avons eu la fierté d'avoir 3 qualifiés au Championnat de France des Jeunes (Aaron VAN HAUWE, Raphael JUSSEAUME et Alexandre BULOT) et **la grande fierté de voir RAPHAEL JUSSEAUME devenir CHAMPION DE FRANCE**

**BENJAMINS !!!!** L'ensemble du Comité lui adresse ses sincères félicitations ainsi qu'aux pros qui lui ont permis d'atteindre ce niveau d'excellence !

Une communication sera faite auprès de TOURS-METROPOLE et de la Nouvelle République.

Sur proposition du Directeur, un Dîner du Sport pour récompenser les sportifs ayant brillé ou mis en valeur le club sera organisé le 13 Novembre.

Le Grand-Prix Seniors et la Classic Mid-Amateurs ont eu lieu ce 28 et 29 Août avec 78 d'inscrits.

**Equipes :**

Filles : Promotion à Dijon (1er tour annulé) = 13ème place sur 32 équipes donc maintien en Promotion

Garçons : 1ère division à Lyon, ils finissent 5ème des qualifications mais s'inclinent en ¼ de finale. Ils assurent néanmoins leur maintien en 1ère division 2021

Dames : 2ème division au Val de l'Indre: 12ème des qualifications puis battues = descente

Seniors Messieurs : Qualifiés pour la promotion suite à leur sélection à la qualification de Ligue

Les autres équipes se déplaceront dans les semaines à venir pour les différents championnats de France par Equipes, bonne chance à elles !

## **6. Point sur l'Ecole de Golf**

Une réunion s'est tenue pour la préparation des groupes et du planning général pour un envoi prochainement des éléments aux familles.

115 demandes ont été enregistrées, et 106 ont été retenues.

Nous allons procéder avec un nouveau fonctionnement en « double vitesse » avec plus d'heures pour les élèves les plus motivés car nous avons 106 enfants à répartir sur les 2 enseignants.

De ce fait nous étudions la possibilité de faire jouer certains groupes à La Gloriette à raison d'une fois par mois (env. 3 500€), encadrés par les parents et les ASBC (dont 3 vont se former auprès de la Ligue du Centre pour cela)

Côté effectif, quelques arrêts (17) et déjà beaucoup de demandes (15) qui ne seront pas toutes satisfaites car les groupes sont quasiment tous pleins.

Jean-Robert NUZZACI informe qu'il adressera aux familles une lettre d'information sur Le programme, en invitant les parents à accompagner les élèves à la Gloriette car nos pros n'y ont pas accès pour ne pas concurrencer les pros qui exercent sur ce site.

La reprise sera faite les 15 et 18 septembre et une réunion avec les parents se tiendra le dimanche 26 septembre à 10h.

## **7. Point Touraine Cup et Partenaires :**

La 3<sup>ème</sup> édition de la Touraine Cup s'est disputée fin juin. Avec 26 entreprises présentes, ce fut une très belle journée avec des partenaires très contents ! Cette édition aura permis de dégager un bénéfice d'environ 9 000€.

Un article sur le site retrace toute cette journée (photos et vidéos) et a été envoyée à l'ensemble des partenaires du club afin de les remercier et de les inviter lors du Grand-Prix à venir découvrir les golf de haut niveau.

Une réunion de debrief a été faite pour envisager des pistes pour 2022 (notamment un stand Golf de Touraine) et également prévoir d'autres évènements autour de nos partenaires et nos champions.

## **8. Commission Avenir :**

Roland Marion fait le point sur les réponses reçues et invite les vacanciers qui n'ont pas transmis leurs réponses à le faire le plus rapidement possible.

Une réunion est prévue et une analyse et des propositions seront élaborées pour le prochain Comité.

## **9. Commission Tarifaire :**

La commission proposera pour 2022 un tarif de 9 trous élargi pour les étudiants notamment et va engager une réflexion globale sur les tarifs de cotisations (baisse, hausse, stabilité). Ces propositions seront soumises lors du prochain Comité.

## **10. Point Juridique :**

### **a) Compte-rendu sur l'expertise en cours:**

Une réunion a été organisée par l'Expert désigné à la demande de Michel JALU le 22 juillet dernier.

Etaient présents outre l'Expert, les avocats des parties, les deux membres désignés par le comité (Jean-Michel CAILLIAU, et Jean-Michel JALLET) et l'un des douze associés de la SCI qui se sont joints à l'action pour soutenir l'association (William RAPAUD), 2 des 12 associés de la SCI qui se sont joints à l'action pour soutenir l'association, Michel JALU assisté de Michel NAULEAU (non mandaté par le comité).

Au cours de la réunion, Michel JALU a reproché à l'association de ne pas avoir entretenu le terrain et les bâtiments, citant notamment l'assainissement et la digue du trou n°16.

Michel NAULEAU est intervenu pour critiquer l'entretien des berges des ruisseaux du 1 et du 2 alors qu'il en est l'initiateur, avec le projet biodiversité qu'il a conduit avec succès (label argent décerné au Golf de Touraine). Ce projet implique notamment, que les berges doivent être libres de toute intervention entre le 15 mars et le 15 septembre.

Les nombreuses pièces demandées par l'expert lui ont été transmises par l'association, d'autres réunions seront programmées.

### **b) Décision à prendre avec 12 associés de la SCI :**

Les associés de la SCI (dont la Mairie de Tours à l'origine), depuis 50 ans, ont toujours eu le même objectif : garantir, en fin de bail, le transfert de propriété du terrain de golf à l'association puisqu'unique et dernier associé restant en 2070, tout en acceptant que leur investissement ne soit jamais rémunéré.

Ils nous soutiennent dans la première étape judiciaire et estiment que beaucoup trop d'irrégularités se sont produites depuis 2018, dont certains faits précis reprochés à l'actuel gérant Michel JALU :

- Révoquer sans mandat l'association de la gérance de la SCI, poste qu'il avait sollicité pour elle.
- Décider de travaux dispendieux sans concertation (345 k€ pour les 2 vestiaires !) et sans appel d'offres, engager des travaux de confort et prestige sans se préoccuper de l'état des toitures, ce qui pourtant était invoqué comme raison de l'augmentation de capital.

- Utiliser le mandat donné par le comité pour imposer une valorisation des parts sur la valeur du foncier de 1971, s'octroyant ainsi une majorité écrasante sans respecter l'équilibre avec les associés d'origine
- Multiplier les attitudes contraires à son engagement et rôle d'élu qui est de protéger l'association, la dernière étape franchie étant la tentative de résiliation du bail et donc le risque de fermeture de notre golf.

Les associés ont ainsi décidé d'engager une action en nullité de cette augmentation de capital et en dommage-intérêts à l'encontre du gérant actuel Michel JALU dès la rentrée, pour éviter une prescription de l'action.

Se pose alors la question de la participation de l'association en qualité d'associé de la SCI à leurs côtés pour faire constater diverses tromperies, annuler l'augmentation de capital ou, à tout le moins, réviser la participation que Michel JALU s'est octroyé, et obtenir des dommages-intérêts pour ses agissements.

Les deux rapporteurs désignés de la Commission Juridique invitent le Comité à voter sur la participation de l'association à cette action judiciaire.

Ils regrettent de devoir en arriver à cette extrémité, mais tous les efforts doivent être portés pour que l'association retrouve la majorité des parts de la SCI (situation de 2018) et soit propriétaire de son terrain comme prévu à l'origine.

Après discussion un vote est réalisé :

Pour : 13 voix ; Contre : 2 (Thierry BASTARD avec le pouvoir de Michel NAULEAU).

Un Rendez-vous sera organisé avec l'avocat en charge de la procédure dans les meilleurs délais.

## **11. Animations à venir :**

Le mois de Septembre sera comme chaque année très chargé avec les Rendez-vous suivants :

- Samedi 4 : Forum des associations de la Ville de Ballan-Miré (pas de structure cette année pour ne pas inciter les jeunes... car plus de places à l'école de golf)
- Samedi 11 et Dimanche 12 : Portes Ouvertes sur les créneaux habituels de 10h/12h 14h/16h et 16h/18h des volontaires pour encadrer cette journée sont demandés
- Samedi 18 et Dimanche 19 : 12<sup>ème</sup> Grand-Prix de Touraine. Une tente « partenaires » sera placée au trou n°16 et il est demandé aux membres du comité d'être présents.
- De belles compétitions sur tous le mois de septembre : (Groupama le 4 ; Rotary le 5 ; Optic 2000 le 12, Jaguar le 23, Orpi le 26 et Madame Figaro le 28)

- Diner du Sport décalé au 13 Novembre : prévu initialement le 6 décalé au 13 à cause des vacances scolaires décalées par le Gouvernement. Il sera ouvert à tous afin de célébrer cette année de sport et de beaux résultats !

## 12. Question Diverses :

- Tondeuse à Fairway
  - Commandée avec procédure de crédit-bail avec la Banque Populaire activée
  - Réception à l'automne
- Tondeuse à Green
  - Malgré les informations du dernier Comité, il a fallu procéder à la commande d'une nouvelle tondeuse à Green John Deere avec Equip'Jardin
- Etude en cours de différents devis pour la mise aux normes de la station de lavage qui sera réalisée devant l'atelier. Le budget sera conséquent notamment du fait du terrassement nécessaire : 4 devis sont en cours d'étude.
- Gestion forestière : une réunion avec un forestier a été faite afin de mesurer les interventions indispensables à la sécurité :
  - Elagage de ce qui peut l'être
  - Abattage de ce qui doit l'être
  - Eclaircie progressive du reste.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30

Le Président

François JONEAUX

Le Secrétaire Général

Jean-Michel JALLET